



**ACADÉMIE
DE LYON**

*Liberté
Égalité
Fraternité*

Rapport annuel de la commission académique des examens

Education Physique et Sportive

Session 2023

Préambule

La commission académique se félicite des contacts sereins et efficaces avec les différents services de la Division des Examens et Concours (DEC) de l'académie de Lyon avec qui il est aisé et agréable de travailler avec toute la célérité nécessaire malgré la complexité des organisations.

La commission remercie particulièrement les trois conseillers techniques auprès des IA-DASEN de l'Ain (Florence JOSSERON), de la Loire (Caroline OLIVERAS) et du Rhône (Philippe BOUZONNET) pour la qualité de leur contribution dans le bon déroulement de l'ensemble des épreuves d'EPS et du suivi du CCF.

1. La commission

1.1 Organisation générale

La commission académique est composée de 44 membres convoqués par le service des examens (DEC) : 5 IA-IPR, 3 conseillers techniques auprès des Directeurs académiques de l'éducation nationale (IA-DASEN), 36 professeurs (20 femmes et 16 hommes ; 10 en LP, 26 en LPO et LGT), dont 4 professeurs de l'enseignement privé. Le renouvellement, effectué au tiers chaque année, permet l'implication de nombreux lycées dans les travaux d'harmonisation.

La commission est présidée par les IA-IPR d'EPS.

La réunion d'harmonisation et de validation des notes s'est tenue le 22 juin 2023 en configuration restreinte avec 15 membres.

Pour ces travaux, aucune rémunération particulière n'est prévue pour les membres de la commission, excepté les frais de déplacements pris en charge par la DEC.

Pour préparer les travaux d'harmonisation, la commission est précédée de réunions départementales chargées d'instruire les dossiers des établissements dont les notes sont susceptibles d'être harmonisées et les certificats médicaux étudiés (le 14 juin dans la Loire et le 15 juin dans l'Ain et le Rhône). Une seconde pré-commission chargée de finaliser les dossiers incomplets le 15 juin, s'est tenue le 19 juin, principalement dans le département du Rhône.

L'étude des dossiers est menée par les membres de la commission académique issus du département concerné, en présence des professeurs coordonnateurs de tous les lycées. Chaque établissement peut ainsi exposer les situations particulières susceptibles d'expliquer d'éventuels écarts aux fourchettes de recevabilité des moyennes de notes. Ces informations sont transmises à la commission académique pour éclairer les prises de décisions.

A propos du logiciel de traitement des notes

L'académie de LYON utilise le logiciel EPSNET pour la saisie et l'harmonisation des notes d'EPS.

Cet outil permet un fonctionnement satisfaisant de la saisie des notes au niveau des EPLE, hormis l'impossibilité, déjà signalée, pour les établissements de pouvoir éditer leur bilan statistique après la validation de leurs saisies de notes.

Par contre, la commission déplore encore (et encore !) les manques importants de fonctionnalité du logiciel pour le travail préparatoire à l'harmonisation académique. Les extractions de données sont insuffisantes (absence du calcul de l'écart garçons - filles) et mal présentées (effectifs et notes reportés séparément, structures différentes selon le type d'examens, indexation sur le nom littéral de l'EPLE et non sur le code RNE...). Ces défauts importants et très pénalisants entraînent un lourd travail de remise en forme, des calculs supplémentaires (500000 opérations de recalcul) et des croisements de fichiers Excel qui sont autant de sources d'erreurs ou d'approximations.

Au demeurant, le logiciel EPSNET permet des ajustements préparatoires, réalisés manuellement, et les opérations d'harmonisation peuvent s'effectuer en saisie directe, avec une possibilité de simulation permettant d'ajuster au mieux les décisions. Ce qui est très appréciable.

Par ailleurs les extractions de résultats issues d'EPSNET doivent systématiquement être remises en forme pour coïncider avec la structure du fichier statistique demandé par la commission nationale, ce qui, outre le surcroît de travail, est source d'erreur dans le bilan national. Certaines des données souhaitées par la commission nationale ne sont pas fournies par EPSNET et doivent être construites par un recalcul lourd et exigeant.

La commission émet le vœu que la question de l'application EPS pour les futurs examens en EPS soit étudiée avec attention, et que sa construction se fasse au regard d'un cahier des charges issu des besoins des utilisateurs, à tous les niveaux : établissement, commissions académiques et nationale et des différentes DEC académiques.

De manière prospective, et en prévision de l'abandon d'EPSNET par le MEN et l'utilisation prochaine de Cyclades, les IA-IPR EPS, en lien avec la DEC, étudient la possibilité d'utiliser le module examen du logiciel iPackEps, inter connecté avec Cyclades, pour que les établissements effectuent une seule fois les saisies de notes et que l'harmonisation puisse avoir lieu de manière efficiente en fin d'année.

1.2 Principes d'harmonisation

La commission a adopté les mêmes règles d'harmonisation que pour les sessions précédentes en référence au BIR N°30 du 22.04.2002.

Pour chaque diplôme, une fourchette d'acceptabilité par rapport à la moyenne académique est fixée à partir de deux écarts types.

Au regard des résultats, la fourchette d'acceptabilité de l'écart de notation entre les filles et les garçons a été fixée cette année à 0,74 point pour le bac G et T, à 0,87 pour le Bac pro et 0,86 pour le CAP.

Cf. explications au point 2.2.

Les résultats de tous les établissements dont les moyennes se situaient hors des fourchettes ont été étudiés. Ceux dont les effectifs totaux, par diplôme, sont inférieurs à 20 élèves ne sont pas harmonisés pour un écart à la moyenne académique. Ceux dont l'effectif d'un des deux sexes est égal ou inférieur à dix ne le sont pas au titre de l'écart entre les filles et les garçons.

Les règles d'harmonisation suivantes ont été adoptées pour tous les examens :

- Si la moyenne de l'établissement est en dessous de la fourchette d'acceptabilité, et que l'écart de notation des filles et des garçons est acceptable, alors la moyenne des garçons et des filles est augmentée en fonction de l'écart constaté.
- Si la moyenne se situe au-dessus de la fourchette d'acceptabilité, les moyennes des filles et des garçons sont diminuées de la même façon.

Pour les écarts hors fourchette des moyennes entre les filles et les garçons, l'harmonisation porte sur les notes d'EPS ou sur les notes de certaines APSA situées hors fourchette, en tenant compte du niveau de la moyenne générale de l'établissement.

- Si la moyenne de l'établissement est au-dessus de la moyenne académique, les notes des garçons sont diminuées par incrément de 0.10 point.
- Si cette moyenne est en dessous de la moyenne académique, les notes des filles sont augmentées avec le même valeur. Dans quelques cas de gros écarts inexplicables, ces deux harmonisations sont combinées.

Une attention particulière a été portée cette année aux résultats des garçons de la voie professionnelle notamment et aux écarts/aux moyennes académiques garçons. Au regard de certains écarts inexplicables, supérieurs à 2 points, la commission a décidé de procéder à des harmonisations allant de +0,5 à 1 point pour 3 établissements.

Les données générales servant de base aux décisions d'harmonisation sont les suivantes :

Effectifs notés 2023	TOTAL	BAC G T	BAC PRO	CAP
Total indicatif notes d'épreuves	105425	76873	21613	6939
Total candidats notés	38451	27245	7606	3600
dont filles notées	18767	14760	2933	1074
dont garçons notés	19864	12665	4673	2526

Fourchettes d'harmonisation	Bac G et T	Bac Pro	CAP
Moyennes établissements 2023	12.78 – 15.92	10.88 – 15.54	10.23 – 15.99
Ecart moyennes Filles / Garçons 2023	>0.74	>0.87	>0.87
Moyennes établissements 2022	12.69 – 15.89	11.74 – 15.78	10.99 – 15.99
Ecart moyennes Filles / Garçons 2022	>0.88	>1.1	>0.61

Moyennes établissements 2019	12,3– 15,15	10,9 – 15,06	11,01– 15,17
Ecart moyennes Filles / Garçons 2019	>1	>1,2	>1,5
Moyennes établissements 2018	12,66 – 14,54	11,1 – 14,5	11,04 – 14,96
Ecart moyennes Filles / Garçons 2018	>1,2	>1,5	>1,5

1.3 Liste académique d'APSA (BAC Général)

Néant, il n'y a pas de liste académique pour le bac général

2. Résultats académiques baccalauréats G, T et Pro session 2023

La commission académique observe une stabilisation des moyennes après une hausse très sensible en 2022 pour le BAC GT et une diminution des moyennes obtenues dans la voie professionnelle. Les ajustements portés aux référentiels d'établissement pour la session 2023 peuvent expliquer en partie cette fluctuation des résultats, mais également les problématiques d'absences, de décrochages soulignées par les enseignants lors des pré commissions qui perturbent la continuité des apprentissages et impactent les résultats aux évaluations.

2.1 Enseignement commun

Résultats généraux avant harmonisation

Examens	2023				2022				2019			
	Moy G	Moy F	Moy Acad	Ecart G - F	Moy G	Moy F	Moy Acad	Ecart G - F	Moy G	Moy F	Moy Acad	Ecart G - F
BAC G et T	14,74	14,00	14,35	0,74	14,79	13,91	14,29	0,88	13,96	13,51	13,72	0,45
BAC PRO	13,53	12,66	13,21	0,87	14,18	13,08	13,76	1,10	13,21	12,61	12,97	0,60

Inaptitudes et enseignement adapté

BAC G T	Garçons		Filles		Total F/G	
	Nombre	%	Nombre	%	Nombre	%
Répartition des candidats						
Contrôle Adapté	10	0,79	38	0,26	48	0,13
Inaptes Totaux	230	1,81	690	4,67	920	3,35
Inaptes Partiels	792	6,25	1349	9,14	2141	7,8
Protocole standard	11633	91,85	12683	85,93	24316	88,66

BAC PRO	Garçons		Filles		Total F/G	
	Nombre	%	Nombre	%	Nombre	%
Répartition des candidats						
Contrôle Adapté	1	0,07	2	0,07	3	0,04
Inaptes Totaux	116	2,48	177	6,03	293	6,13
Inaptes Partiels	262	6,61	204	6,96	466	2,67
Protocole standard	4294	91,89	2550	86,94	6844	89,98

En BAC GT, on note une augmentation de +0,4 du taux des inaptitudes totales qui retrouve son niveau de 2019 après la baisse significative de l'année dernière. Elle s'accompagne également d'une forte hausse des inaptitudes partielles de +0,9. Ces tendances seront à surveiller lors de la session 2024, car 7,8% des élèves ont eu cette année une pratique partielle en EPS (choix, blessure, stratégie pour n'être pas évalué... ?). Ce constat peut être rapproché des choix d'APSA certificatives effectués par certains établissements, la commission académique s'interroge sur leur pertinence au regard des caractéristiques de leur population scolaire.

En Bac Pro, on note une stabilisation du nombre de contrôles adaptés et la poursuite de la tendance à l'augmentation du nombre d'inaptes partiels G et F ainsi qu'une nette diminution des inaptes totaux. La bonne prise en charge des élèves inaptes se poursuit.

2.2 Principales harmonisations réalisées

Préambule :

La session 2023 est la première à se dérouler sans aucune restriction liée à la Covid dans la pratique des activités physiques sur la totalité de l'année scolaire. Elle est également marquée par un ajustement des référentiels d'évaluation pour de nombreux établissements suite à la parution de la circulaire du 25-03-2022 modifiant les référentiels cadre nationaux. Les choix d'harmonisation opérés par la CAHN pour la session 2022 ont été reconduits pour celle de 2023. Ils impliquent un nombre importants d'harmonisation ayant pour objectifs de poursuivre le travail initié de réflexion sur l'évaluation et de mise en œuvre des référentiels (évolutions éventuelles) ainsi que sur les APSA supports proposées à la certification.

Les harmonisations réalisées ont concerné :

Bac GT :

51 établissements ont été harmonisés dont 2 pour l'écart à la moyenne académique, 48 pour l'écart filles/garçons dont 2 pour un cumul d'écart (moyenne académique et écart filles/garçons) et 1 pour écart de la moyenne des garçons /à la moyenne académique garçons (soit 28 garçons pour une hausse de 1 point).

Pour les écarts entre les moyennes des filles et des garçons, les harmonisations sont les suivantes :

- 7259 élèves dont 4874 filles, pour une hausse des notes de 0.1 à 1 point ;
- 2385 garçons ont eu leurs notes harmonisées pour une baisse allant de -0,1 à -1 point.

La commission constate en Bac GT que l'écart entre les moyennes des filles et des garçons est, cette année encore, en diminution passant de 0,88. à 0,74. Le nombre d'établissements harmonisés demeure important mais en baisse passant de 61 à 51. Les raisons peuvent être liées :

- à la diminution de la moyenne académique de l'écart F/G qui place davantage de lycées hors fourchette ;
- au choix de la commission d'harmoniser, même de faible manière, pour poursuivre la sensibilisation des équipes et maintenir la dynamique engagée de réduction de l'écart filles/garçons dans la notation. De nombreux établissements doivent continuer à progresser sur ce point.

Bac PRO :

42 établissements ont été harmonisés dont 1 pour l'écart à la moyenne académique, 38 pour l'écart Filles/Garçons (dont avec un cumul pour écart à la moyenne académique) et 3 pour écart de la moyenne des garçons /à la moyenne académique garçons (soit 130 garçons pour une hausse de +0,5 à 1,5 points).

Pour les écarts entre les moyennes des filles et des garçons, les harmonisations sont les suivantes :

- 2078 élèves, dont 909 filles pour une hausse des notes de 0.2 à 1,5 points et 229 garçons pour une hausse de 0,1 à 1 point ;
- 940 élèves donc 83 filles ont eu leurs notes harmonisées à la baisse de -0.1 à -1,4 points.

La commission constate en Bac Pro que l'écart entre les moyennes des filles et des garçons se réduit encore cette année ce qui est très positif. Le nombre d'établissements harmonisés sur cet indicateur demeure important. Comme pour la voie GT, les raisons peuvent être liées :

- à la diminution de la moyenne académique de l'écart F/G qui place davantage de lycées hors fourchette ;
- au choix de la commission d'harmoniser, même de faible manière, pour poursuivre la sensibilisation des équipes et maintenir la dynamique engagée de réduction de l'écart filles/garçons dans la notation. De nombreux établissements doivent continuer à progresser sur ce point.

2.3 Réflexions sur les résultats de cette année (évolution moyennes générales, écarts filles-garçons, moyennes des APSA, etc.)

Bac GT :

Les choix préférentiels d'activités support de la certification sont les mêmes pour les six APSA les plus certifiées qu'à la session 2022 autant chez les filles que chez les garçons.

Au plan général, **les moyennes obtenues sont stables par rapport à la session 2022**, tant au niveau académique que chez les filles et les garçons.

Sessions	2007	2008	2009	2010	2011	2012	2013	2014	2015	2016	2017	2018	2019	2022	2023
Moyenne FiG Lyon	13,06	13,07	13,19	13,14	13,21	13,29	13,37	13,5	13,56	13,72	13,76	13,6	13,72	14,29	14,35
Moyenne Filles Lyon			12,76	12,7	12,8	12,88	13,02	13,2	13,28	13,45	13,47	13,36	13,5	13,91	14
Moyenne Gars Lyon			13,7	13,68	13,68	13,76	13,8	13,85	13,87	14,03	14,08	13,87	13,97	14,79	14,74

Bac GT FILLES				Bac GT GARCONS			
Epreuve	Moyenne	Epreuve	% F ayant choisi APSA	Epreuve	Moyenne	Epreuve	% G ayant choisi APSA
STEP	15,11	COURSES	47,54%	BOXE FRANCAISE	15,40	COURSES	57,99%
ACROSPORT	14,92	BADMINTON	46,92%	COURSES	15,27	MUSCULATION	44,13%
DANSE(S)	14,90	MUSCULATION	36,93%	SAUTS	15,04	BADMINTON	39,92%
SAUVETAGE AQUATIQUE	14,90	VOLLEY-BALL	27,19%	BADMINTON	15,04	VOLLEY-BALL	33,77%
BOXE FRANCAISE	14,53	DANSE(S)	16,27%	SAUVETAGE AQUATIQUE	15,02	ESCALADE	15,68%
MUSCULATION	14,46	COURSE EN DUREE	15,80%	RUGBY	15,01	COURSE EN DUREE	14,16%
COURSE EN DUREE	14,44	ESCALADE	12,89%	MUSCULATION	14,94	DANSE(S)	8,20%
ESCALADE	14,34	STEP	9,28%	TENNIS DE TABLE	14,93	SAUVETAGE AQUATIQUE	6,89%
ARTS DU CIRQUE	14,24	ACROSPORT	7,50%	VOLLEY-BALL	14,89	TENNIS DE TABLE	6,71%
YOGA	14,19	GYMNASTIQUE	5,99%	BASKET-BALL	14,78	ACROSPORT	6,33%
NATATION DE VITESSE	14,13	SAUVETAGE AQUATIQUE	5,45%	FOOTBALL	14,78	BASKET-BALL	6,00%
COURSES	14,04	TENNIS DE TABLE	5,27%	COURSE EN DUREE	14,75	STEP	5,87%
RUGBY	13,96	BASKET-BALL	5,22%	HANDBALL	14,72	SAUTS	5,11%
GYMNASTIQUE	13,86	COURSE D'ORIENTATION	4,77%	LANCERS	14,66	COURSE D'ORIENTATION	4,69%
SAUTS	13,61	SAUTS	4,70%	ACROSPORT	14,57	GYMNASTIQUE	3,79%
BASKET-BALL	13,48	NATATION DE VITESSE	2,96%	COURSE D'ORIENTATION	14,55	NATATION DE VITESSE	2,90%
FOOTBALL	13,23	ARTS DU CIRQUE	2,24%	ESCALADE	14,51	ARTS DU CIRQUE	2,36%
BADMINTON	13,20	RUGBY	2,04%	ARTS DU CIRQUE	14,47	FOOTBALL	2,25%
VOLLEY-BALL	13,18	LANCERS	1,55%	STEP	14,39	RUGBY	2,08%
HANDBALL	13,07	HANDBALL	1,09%	NATATION DE VITESSE	14,31	LANCERS	1,72%
TENNIS DE TABLE	12,98	YOGA	1,05%	YOGA	13,94	HANDBALL	1,20%
LANCERS	12,74	FOOTBALL	0,76%	DANSE(S)	13,51	YOGA	0,54%
NATATION EN DUREE	12,63	NATATION EN DUREE	0,28%	GYMNASTIQUE	13,15	NATATION EN DUREE	0,34%
COURSE D'ORIENTATION	12,55	BOXE FRANCAISE	0,27%	NATATION EN DUREE	13,12	BOXE FRANCAISE	0,10%

Filière	2011	2012	2013	2014	2015	2016	2017	2018	2019	2022	2023	Comparaison
Inaptes totaux Bac GT	2,8%	2,9%	2,8%	2,5%	2,4%	2,6%	2,8%	2,9%	3,3%	3,0%	3,4%	

Filière	2011	2012	2013	2014	2015	2016	2017	2018	2019	2022	2023	Comparaison
Inaptes partiels Bac GT	5,0%	4,9%	5,2%	5,9%	6,0%	6,1%	5,6%	6,1%	6,4%	6,9%	7,8%	

Bac Professionnel

Les choix préférentiels d'activités support de la certification sont les mêmes pour les sept APSA les plus certifiées qu'à la session 2022 autant chez les filles que chez les garçons, à l'exception du relais-vitesse qui supplante le tennis de table chez les garçons.

Les trois moyennes obtenues (académique, filles et garçons) sont en baisse sensible autour de 0,5 points. La commission observe que l'on retrouve souvent, pour les établissements harmonisés au titre de l'écart F/G, les activités course d'orientation, musculation, volley et course de demi-fond.

Sessions	2007	2008	2009	2010	2011	2012	2013	2014	2015	2016	2017	2018	2019	2022	2023
Moyenne FIG Lyon	12,5	12,6	12,6	12,6	12,7	12,6	12,5	12,4	12,6	12,6	12,6	12,81	12,98	13,76	13,21
Moyenne Filles Lyon			12	12,1	12	12,1	12	12,2	12,2	12,1	12,1	12,34	12,58	13,08	12,66
Moyenne Gars Lyon			12,9	12,92	13	12,8	12,7	12,6	12,9	12,87	12,87	13,12	13,24	14,18	13,53

Bac PRO FILLES				Bac PRO GARCONS			
Epreuve	Moyenne	Epreuve	% de F ayant choisi	Epreuve	Moyenne	Epreuve	% de F ayant choisi
DISQUE	14,29	BADMINTON SIMPLE	57,18%	HANDBALL	17,00	MUSCULATION	56,69%
DANSE	14,11	MUSCULATION	41,77%	SAVATE BOXE FRANCAISE	14,18	COURSE DE DEMI-FOND	52,28%
HANDBALL	13,67	COURSE DE DEMI-FOND	39,52%	BASKET-BALL	14,01	BADMINTON SIMPLE	51,77%
ACROSPORT	13,61	ESCALADE	19,43%	VOLLEY-BALL	14,00	VOLLEY-BALL	23,39%
GYMNASTIQUE	13,36	VOLLEY-BALL	18,96%	COURSE EN DUREE	14,00	COURSE D'ORIENTATION	18,40%
STEP	13,24	STEP	18,85%	RUGBY	13,84	ESCALADE	18,34%
FOOTBALL	13,14	COURSE D'ORIENTATION	18,72%	DISQUE	13,77	RELAIS VITESSE	6,98%
MUSCULATION	13,04	ACROSPORT	8,39%	COURSE DE DEMI-FOND	13,66	COURSE EN DUREE	6,29%
ESCALADE	12,88	COURSE EN DUREE	7,36%	MUSCULATION	13,66	TENNIS TABLE SIMPLE	4,19%
BASKET-BALL	12,73	RELAIS VITESSE	6,24%	RELAIS VITESSE	13,66	SAUVETAGE	4,15%
RELAIS VITESSE	12,69	BASKET-BALL	5,49%	BADMINTON SIMPLE	13,61	BASKET-BALL	4,13%
COURSE EN DUREE	12,66	DANSE	3,78%	TENNIS TABLE SIMPLE	13,56	FOOTBALL	3,74%
SAUT EN PENTABOND	12,58	TENNIS TABLE SIMPLE	3,41%	FOOTBALL	13,38	ACROSPORT	3,04%
BADMINTON SIMPLE	12,49	ARTS DU CIRQUE	2,35%	LANCER DU JAVELOT	13,36	STEP	2,85%
TENNIS TABLE SIMPLE	12,46	GYMNASTIQUE	2,05%	ACROSPORT	13,35	ARTS DU CIRQUE	2,46%
COURSE D'ORIENTATION	12,33	SAUT EN PENTABOND	1,02%	STEP	13,32	RUGBY	1,97%
COURSE DE DEMI-FOND	12,25	SAUVETAGE	0,95%	SAUVETAGE	13,12	NATATION	1,73%
NATATION	12,18	FOOTBALL	0,61%	COURSE D'ORIENTATION	13,06	SAUT EN PENTABOND	1,18%
ARTS DU CIRQUE	11,99	DISQUE	0,44%	GYMNASTIQUE	12,80	LANCER DU JAVELOT	0,92%
VOLLEY-BALL	11,92	LANCER DU JAVELOT	0,41%	DANSE	12,78	GYMNASTIQUE	0,49%
LANCER DU JAVELOT	11,26	NATATION	0,38%	ESCALADE	12,65	DISQUE	0,47%
RUGBY	11,00	HANDBALL	0,20%	COURSE DE HAIES	12,63	SAVATE BOXE FRANCAISE	0,36%
SAUVETAGE	9,18	RUGBY	0,03%	SAUT EN PENTABOND	11,99	COURSE DE HAIES	0,24%
SAVATE BOXE FRANCAISE	NN	COURSE DE HAIES	0,00%	ARTS DU CIRQUE	11,68	DANSE	0,19%
COURSE DE HAIES	NN	SAVATE BOXE FRANCAISE	0,00%	NATATION	11,58	HANDBALL	0,02%

Filière	2011	2012	2013	2014	2015	2016	2017	2018	2019	2022	2023	Comparaison
Inaptes totaux Bac Pro	5,7%	4,7%	5,1%	3,9%	4,1%	5,0%	3,8%	6,5%	5,2%	4,0%	3,1%	

Filière	2011	2012	2013	2014	2015	2016	2017	2018	2019	2022	2023	Comparaison
Inaptes partiels Bac Pro	3,9%	3,6%	5,5%	3,5%	4,3%	4,9%	4,1%	4,1%	4,0%	4,8%	6,1%	

2.4 Enseignement optionnel

Néant, notes non disponibles cette année.

3. Résultats académiques de la session : CAP en CCF

3.1 Enseignement commun

La commission observe une baisse très sensible des moyennes tant au niveau de la moyenne académique que de celles des filles et des garçons.

Sessions	2008	2009	2010	2011	2012	2013	2014	2015	2016	2017	2018	2019	2022	2023
Moyenne F/G Lyon	12,7	12,6	12,6	12,2	12,3	12,4	12,5	12,5	12,6	12,6	13	13,09	13,49	13,11
Moyenne Filles Lyon		12,18	12,11	11,75	11,87	11,94	12,06	12	12,26	12,2	12,56	12,66	13,14	12,5
Moyenne Gars Lyon		12,9	12,9	12,6	12,5	12,6	12,7	12,8	12,9	12,9	13,27	13,34	13,75	13,36

Inaptitudes et enseignement adapté

CAP	Garçons		Filles		Total F/G	%
	Nombre	%	Nombre	%		
Répartition des candidats						
Contrôle Adapté	4	0,16	5	0,47	9	0,25
Inaptes Totaux	46	1,82	57	5,31	103	2,86
Inaptes Partiels	14	0,55	32	2,98	46	1,28
Protocole standard	2462	97,47	980	91,25	3442	95,62

3.2 Principales harmonisations réalisées

Les principes et procédures d'harmonisation ont été le même que pour les baccalauréats GT et Pro. Cf. 2.2

CAP : 2 établissements ont été harmonisés pour l'écart filles/garçons.

Les harmonisations sont les suivantes :

- 110 élèves (filles) pour une hausse des notes de 0,3 à 1, 5 points.

3.3 Réflexions sur les résultats de cette année (évolution moyennes générales, écarts filles-garçons, moyennes des APSA, etc.)

On peut noter cette année une augmentation de l'écart entre les moyennes filles / garçons par rapport à l'année 2022 de 0,61 à 0,86.

Cette tendance interroge tout comme la baisse des moyennes (académique, fille et garçon). Elle pourrait s'expliquer par un ajustement des référentiels lors de cette deuxième année d'utilisation.

CAP

Les choix préférentiels d'activités support de la certification sont les mêmes pour les trois APSA les plus certifiées qu'à la session 2022 autant chez les filles que chez les garçons.

CAP FILLES				CAP GARCONS			
Epreuve	Moyenne	Epreuve	% de F ayant choisi APSA	Epreuve	Moyenne	Epreuve	% de G ayant choisi APSA
ESCALADE	13,65	BADMINTON SIMPLE	55,68%	ACROSPORT	13,92	BADMINTON SIMPLE	56,22%
ACROSPORT	13,56	MUSCULATION	32,50%	TENNIS TABLE SIMPLE	13,82	MUSCULATION	36,78%
STEP	13,56	COURSE DE DEMI-FOND	24,86%	ESCALADE	13,71	COURSE DE DEMI-FOND	33,21%
COURSE EN DUREE	12,90	STEP	13,78%	COURSE DE DEMI-FOND	13,64	ESCALADE	15,16%
BASKET-BALL	12,86	COURSE D'ORIENTATION	11,45%	RELAIS VITESSE	13,56	BASKET-BALL	12,00%
COURSE D'ORIENTATION	12,85	ESCALADE	7,91%	MUSCULATION	13,53	VOLLEY-BALL	6,93%
LANCER DU JAVELOT	12,79	TENNIS TABLE SIMPLE	6,98%	VOLLEY-BALL	13,45	COURSE D'ORIENTATION	6,49%
GYMNASTIQUE	12,64	BASKET-BALL	5,77%	BADMINTON SIMPLE	13,41	TENNIS TABLE SIMPLE	6,41%
MUSCULATION	12,63	VOLLEY-BALL	3,54%	FOOTBALL	12,96	LANCER DU JAVELOT	3,33%
VOLLEY-BALL	12,62	ACROSPORT	2,89%	BASKET-BALL	12,95	FOOTBALL	2,38%
TENNIS TABLE SIMPLE	12,54	COURSE EN DUREE	2,70%	LANCER DU JAVELOT	12,91	RELAIS VITESSE	2,06%
ARTS DU CIRQUE	12,38	DANSE	2,23%	COURSE EN DUREE	12,72	DISQUE	1,66%
DANSE	12,27	GYMNASTIQUE	1,68%	DISQUE	12,71	COURSE EN DUREE	1,19%
COURSE DE DEMI-FOND	12,07	LANCER DU JAVELOT	1,68%	GYMNASTIQUE	12,66	STEP	1,07%
BADMINTON SIMPLE	12,02	RELAIS VITESSE	1,58%	COURSE D'ORIENTATION	12,40	ACROSPORT	0,51%
DISQUE	12,00	SAUT EN PENTABOND	1,21%	STEP	11,63	GYMNASTIQUE	0,36%
RELAIS VITESSE	11,74	ARTS DU CIRQUE	0,74%	DANSE	11,50	SAUT EN PENTABOND	0,32%
FOOTBALL	11,00	DISQUE	0,19%	ARTS DU CIRQUE	10,00	ARTS DU CIRQUE	0,16%
SAUT EN PENTABOND	10,35	FOOTBALL	0,09%	SAUT EN PENTABOND	9,69	DANSE	0,04%

Filière	2011	2012	2013	2014	2015	2016	2017	2018	2019	2022	2023	Comparaison
Inaptes totaux Cap	3,1%	3,2%	3,0%	2,8%	2,9%	2,6%	3,3%	3,6%	3,5%	2,6%	1,3%	

Filière	2011	2012	2013	2014	2015	2016	2017	2018	2019	2022	2023	Comparaison
Inaptes partiels Cap	2,5%	2,9%	2,4%	3,2%	3,0%	3,5%	3,4%	1,3%	1,3%	1,0%	2,9%	

4. Résultats de l'examen ponctuel (candidats libres ou bénéficiaires)

4.2 Enseignement commun :

Nombre d'élèves concernés, présents

Résultats

Bac GT	Filles	Gars	Total	Filles notées	Gars notés	Total notés	% notés	Inaptes filles	Inaptes gars	Inaptes totaux	% Inaptes	Abs filles	Abs gars	Abs total	% Abs	Moy filles	Moy Gars	Moy total
Badminton	51	68	119	20	44	64	53,78%	0	0	0	0,00%	31	24	55	46,22%	11,53	12,81	12,41
Danse	30	8	38	16	4	20	52,63%	0	0	0	0,00%	14	4	18	47,37%	13,16	15,38	13,60
Demi-fond	74	135	209	38	87	125	59,81%	1	0	1	0,48%	35	48	83	39,71%	9,82	12,68	11,81
Tennis de table	37	71	108	25	44	69	63,89%	0	0	0	0,00%	12	27	39	36,11%	10,52	12,85	12,01
Total	192	282	474	99	179	278	58,65%	1	0	1	0,21%	92	103	195	41,14%	11,25	13,43	12,46

Bac pro	Filles	Gars	Total	Filles notées	Gars notés	Total notés	% notés	Inaptes filles	Inaptes gars	Inaptes totaux	% Inaptes	Abs filles	Abs gars	Abs total	% Abs	Moy filles	Moy Gars	Moy total
Badminton	94	107	201	82	96	178	88,56%	1	2	3	1,49%	31	24	55	27,36%	12,50	14,56	13,61
Danse	38	3	41	31	2	33	80,49%	1	0	1	2,44%	6	1	7	17,07%	12,48	10,50	12,36
Demi-fond	120	172	292	105	153	258	88,36%	4	4	8	2,74%	11	15	26	8,90%	9,88	13,19	11,84
Tennis de table	42	68	110	42	60	102	92,73%	0	2	2	1,82%	11	9	20	18,18%	9,88	13,19	11,84
Total	294	350	644	260	311	571	88,66%	6	8	14	2,17%	59	49	108	16,77%	11,19	12,86	12,42

Cap	Filles	Gars	Total	Filles notées	Gars notés	Total notés	% notés	Inaptes filles	Inaptes gars	Inaptes totaux	% Inaptes	Abs filles	Abs gars	Abs total	% Abs	Moy filles	Moy Gars	Moy total
Danse	55	5	60	35	2	37	61,67%	2	1	3	5,00%	18	2	20	33,33%	12,24	7,50	11,99
Demi-fond	200	598	798	176	515	691	86,59%	7	23	30	3,76%	17	60	77	9,65%	10,06	13,70	12,78
Tennis de table	152	344	496	126	298	424	85,48%	8	7	15	3,02%	18	39	57	11,49%	11,75	13,19	12,76
Total	407	947	1354	337	815	1152	85,08%	17	31	48	3,55%	53	101	154	11,37%	11,35	11,46	12,51

4.3 Enseignement optionnel

Aucun candidat cette année

4.4 Enseignement de spé. 1^{ère}

9 candidats inscrits et répartis sur 3 centres :

Ain 3

Loire 1

Rhône 5

Aucun candidat ne s'est présenté aux épreuves.

5. Réflexions et préconisations pour la session 2023

5.1 A destination des établissements

La commission recommande aux lycées :

- de structurer le circuit et le contrôle des certificats médicaux et le suivi des inaptitudes totales et partielles, annuelles ou temporaires ;
- de veiller particulièrement au repérage des certificats frauduleux et d'instruire les dossiers de fraude ;
- d'anticiper la tenue des pré-commissions départementales par un conseil d'enseignement, de manière à ce que le professeur coordonnateur soit en possession de tous les éléments chiffrés utiles et demandés le jour de la pré-commission. Les conditions liées au déroulement de l'année scolaire pouvant expliciter certains écarts doivent également être précisées aux membres. Cette recommandation est d'autant plus importante lorsque des particularités sont invoquées (pôles de haut niveau, sections spécifiques) ;
- de conserver la vigilance sur l'écart garçons-filles et sur le taux des inaptitudes ;
- utiliser les éléments statistiques particuliers à l'établissement disponibles sur EPSNET et les informations contenues dans le présent rapport pour définir et fonder les choix programmatiques, didactiques et pédagogiques de l'année.

La commission conseille aux équipes de professeurs de poursuivre la réflexion concernant l'équité dans la certification des filles et de garçons. La commission constate lors de cette session des examens que des écarts subsistent.

5.2 A destination de la commission nationale

Le cadre du rapport et le tableau de recueil des données, fournis par la commission, sont des outils intéressants et facilitateurs.

Les établissements relèvent, quels que soient les examens, des cas d'élèves inaptes durant une partie de la séquence d'enseignement et qui reviennent subir le CCF en n'ayant bénéficié que de très peu d'heures d'enseignement. Certains élèves étant même inaptes durant la séquence sauf pour la passation du CCF.

Des précisions et une doctrine nationale en matière de durée maximale d'absence, respectivement de nombre d'heures d'enseignement suivies, - similaires à celles qui existaient précédemment - permettant de subir les CCF apparaissent comme nécessaires au regard de l'augmentation des comportements d'évitement constatés.

Un autre cas de figure consiste dans l'organisation des épreuves de rattrapages des CCF qui se déroulent souvent plusieurs mois après la fin de la séquence. Les élèves qui étaient inaptes durant une partie de la séquence subissent alors les épreuves sans préparation véritable. Le bien-fondé de cette organisation interroge au regard de la mise en danger possible des élèves-candidats.

Les établissements soulignent, cette année, et de façon accrue dans la voie professionnelle, l'impact de l'absentéisme important des élèves durant les séquences d'enseignement et lors de la certification. Ils mettent en avant également, la complexité d'évaluer les élèves apprentis intégrés au public scolaire.

Enfin, ils se questionnent sur les conséquences éventuelles de la réforme de la voie professionnelle et de l'augmentation de la durée des PFMP qui pourraient venir complexifier l'organisation des examens.

La commission académique regrette toujours le manque d'évolution et de réactivité d'EPSNET et particulièrement l'impossibilité d'effectuer dans le module d'harmonisation une recherche d'établissement à partir du RNE.

5.3 Lycées de l'AEFE suivis par l'académie de Lyon.

L'académie suit 17 lycées de la zone Europe et proche orient.

770 candidats ont été notés : 362 G et 408 F

Moyenne générale : 16,03 - G :16,04 - F : 16,03

Inaptitudes partielles: 3,59% G – 7,10% F

Inaptitudes totales : 0,55% G - 1,47% F

Les principes et procédures d'harmonisation ont été le même que pour les baccalauréats GT et Pro. Cf.

Deux établissements ont été harmonisés, un pour l'écart à la moyenne académique et l'autre pour l'écart filles/garçons.

6. Bilan général

La commission constate la qualité du travail d'élaboration des référentiels d'examen pour chaque diplôme et très majoritairement la bonne mise en œuvre des protocoles d'évaluation par les équipes pédagogiques des lycées.

Enfin, l'investissement des professeurs coordonnateurs dans la bonne mise en œuvre des différentes procédures annuelles mérite d'être souligné.

Pour la commission,

Isabelle RONGEOT
Pierre-Etienne TAILFER
IA-IPR EPS